

TITRE DE L'EMPLOI : Assistant·e à l'éducation

NATURE DE L'EMPLOI : Relevant du chef de service – hébergement et programmation, l'assistant·e à l'éducation collabore avec les membres de l'équipe d'intervention de la maison et participe à l'élaboration des différents programmes. Il·Elle anime des activités individuelles ou de groupe, participe à l'évaluation du comportement et des attitudes des résident·e·s, et rédige les rapports d'observations demandées.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS : L'assistant·e à l'éducation aura l'opportunité de participer au développement des pratiques d'accompagnement des résident·e·s. Par ses observations, sa connaissance du dossier et sa cueillette d'information, il·elle contribue à l'évaluation des besoins, des capacités, des habitudes de vie, des comportements des résident·e·s et participe activement au suivi des interventions. Entre autres, il·elle :

- Planifie des activités, crée le matériel et les outils visuels pour soutenir les résidents selon leurs besoins
- Assiste à l'hygiène et aux repas
- Utilise des stratégies de communication alternatives (PECS, TEACCH)
- Rempli les grilles de cotation
- Rédige les notes d'observation
- Collabore et communique les informations pertinentes à ses collègues
- Distribue la médication sous la loi 90
- Veille à l'accompagnement du résident dans ses tâches et routines quotidiennes

FORMATIONS REQUISES :

- Avoir complété ou être en cours d'études en :
 - Baccalauréat (BAC) dans une discipline reliée au domaine de l'éducation spécialisée (psychoéducation, service social ou autre)
 - DEC en éducation spécialisée, ou en travail social.
 - DEP en assistance à la personne en établissement de santé ou à domicile.
- Expérience de travail auprès de personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme et/ou des problèmes de santé mentale et/ou vivant dans une résidence offrant un milieu de vie à long terme

EXIGENCES PARTICULIÈRES :

- Avoir à cœur le bien-être des résident·e·s, avoir la capacité d'anticiper les besoins, faire preuve de dignité et s'assurer de la protection de la personne accompagnée
- Posséder certaines qualités comme: la bienveillance, le sens de l'écoute, de bonnes habiletés de communication, être empathique, polyvalent·e, autonome et avoir la capacité d'établir des relations basées sur la confiance et de bonnes aptitudes à travailler en équipe
- Une formation spécifique à la réalité des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme est un atout considérable (atout)
- Compétences de premiers secours/RCR (atout)
- Attestation de formation pour l'administration de médicaments et de soins invasifs d'assistance (Loi 90) (atout)
- Intervention thérapeutique lors de conduites agressives (ITCA) (atout)
- Permis de conduire valide

Joins-toi à l'équipe de la Maison Véro & Louis!

Envoie-nous ton CV à : emplois@fondationverolouis.com